

1. Record Nr.	UNINA9910495839203321
Autore	Bagnol Jean-Marc
Titolo	Corps intermédiaires, marchands et vigneron en Languedoc 1704-1939 / Geneviève Gavignaud-Fontaine, Gilbert Larguier
Pubbl/distr/stampa	Perpignan, : Presses universitaires de Perpignan, 2017
ISBN	2-35412-297-7
Descrizione fisica	1 online resource (159 p.)
Altri autori (Persone)	BrasStéphane Le DonnadieuJean-Pierre Gavignaud-FontaineGeneviève LacombradePhilippe LarguierGilbert LauzeJacques PorcerDidier
Soggetti	Business History histoire Languedoc Vignerons vin commerce Languedoc-Roussillon France
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	La réflexion sur les corps intermédiaires a connu une longue phase de désintérêt, voire de désaffection en raison de l'image passéiste des corporations associée à la société d'Ancien Régime et aux expériences corporatistes des régimes autoritaires de la première moitié du XXe siècle. Supprimés et interdits en 1791 (décret d'Allarde, loi Le Chapelier), ils étaient tenus pour des obstacles rédhibitoires à la

liberté, à l'exercice des droits naturels, à l'intérêt général, à la relation entre les volontés individuelles et l'État qui ne saurait tolérer des intermédiaires surtout s'ils s'affichent autonomes. Il fallut attendre les lendemains de la célébration du bicentenaire de la Révolution pour que la réflexion historique se revivifie. Yves Mény, Pierre Rosanvallon revisitèrent alors la notion de corps intermédiaires, en amont comme en aval de la Révolution et jusqu'au temps présent. Fruit de travaux conduits sur le terrain languedocien, notamment dans le domaine de la viticulture si essentiel pour l'économie méridionale, cet ouvrage expose des cas particuliers prenant valeur générale. La cohérence d'une réflexion collective menée des premières années du XVIIIe siècle jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale et l'attention portée aux conduites des populations donnent à l'étude des corps intermédiaires la densité des faits humains replacés dans la continuité des siècles. L'attention est attirée sur les continuités et les ruptures dans les stratégies organisationnelles de la société, l'irruption de nouveaux corps intermédiaires venant renouveler espoirs et énergies. La parole est aux acteurs de l'économie, non à ses théoriciens. Opératoire, le concept « corps intermédiaires » fait saisir la rapidité avec laquelle ils se constituent dès que la loi le permet : échec de la Révolution, plus exactement d'une utopie de la liberté qui faisait son lit au libéralisme économique, ou horreur du vide de la société qui ne saurait fonctionner sans corps intermédiaires ? Une...
